

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 10 octobre 2017

Le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE), le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) et le Groupe « International Traffic Safety Data and Analysis Group (IRTAD) » ont organisé la 6^{ème} Conférence Internationale de l'IRTAD sous le thème « ***De meilleures données pour une amélioration de la sécurité routière*** » et ce, du 10 au 12 Octobre 2017 à Marrakech.

Cette conférence internationale, présidée par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau en présence de responsables, experts et divers intervenants aux niveaux national et international, constitue une plateforme d'échange d'expertise sur une thématique d'une importance capitale, à savoir la collecte et le traitement des données pour bâtir des stratégies de sécurité routière sur des bases scientifiques solides. En effet, la qualité des données disponibles en matière de sécurité routière, les outils techniques et les systèmes d'analyse nécessaires à leur usage avec efficacité demeure un défi majeur pour tous les gouvernements à l'échelle mondiale.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Monsieur Abdelkader Amara, Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que la sécurité routière demeure une priorité absolue du Gouvernement marocain. M. le Ministre a fait référence au capital expérience en terme de management stratégique de la sécurité routière depuis 2003, date de mise en œuvre de la première stratégie nationale intégrée de sécurité routière. Il a également mis en avant les chantiers ouverts par le gouvernement durant l'actuel quinquennat à même

d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale 2017-2026, à savoir réduire de moitié le nombre de tués d'ici 2026, soit l'équivalent de la préservation de 1900 vies humaines. La nouvelle stratégie est basée sur une vision plus exigeante et inscrite dans le long terme avec des objectifs ambitieux de réduction assortis d'échéances, de moyens financiers et d'indicateurs de suivi et d'évaluation. L'approche participative et inclusive impliquant l'ensemble des acteurs, institutionnels, professionnels et société civile a permis l'élaboration de cette stratégie, qui sera mise en œuvre selon la même démarche consultative élargie, sachant que le citoyen usager de la route demeure au cœur de toute amélioration de la sinistralité routière, a souligné le Ministre Amara. Ainsi, les grandes lignes du plan quinquennal 2017-2021 ont été présentées par le Ministre, chiffres à l'appui et couvrant toutes les cibles de la stratégie, à savoir les piétons, les usagers des 2 et 3 roues motorisées, les accidents impliquant un seul véhicule, les enfants de moins de 15 ans et les transports professionnels.

Au terme de son allocution, Monsieur AMARA a confirmé la volonté du Gouvernement d'apporter toute l'assistance technique nécessaire aux pays africains qui veulent s'imprégner de l'expérience marocaine en matière de sécurité routière.

Toute cette démarche stratégique s'inscrit, rappelle M. le ministre, dans le cadre d'une approche volontariste à laquelle les gouvernements marocains avaient volontairement souscrit depuis 2003. C'est pour dire que la sécurité routière au Maroc n'est plus une option facultative, mais un chemin obligé que toute une nation est déterminée à accomplir.

Par la même occasion, M. Mohamed Najib BOULIF, Secrétaire d'Etat chargé du Transport, a mis en avant les actions prévues dans le cadre du plan d'action 2017-2021. Il a insisté sur l'importance des données et des systèmes d'information comme outil d'aide à la décision. En effet, la qualité de toute stratégie repose sur la qualité du système d'information qui a servi à son élaboration. De ce fait, une attention particulière doit être accordée à la compatibilité des bases de données, leur complémentarité, leur exhaustivité et la crédibilité de l'information mise à disposition. Les avancées technologiques dans ce domaine offrent aux utilisateurs et aux acteurs concernés une forte marge de manœuvre pour produire une information instantanée, fiable et représentative, a souligné Monsieur BOULIF. Dans ce cadre, le Maroc accorde une attention particulière à la modernisation de son appareil statistique de collecte et de traitement des données sur la sécurité routière. Afin d'accompagner les changements institutionnels en perspective, il veillera à l'élaboration d'un observatoire de sécurité routière qui aura la charge d'assurer la collecte et le traitement des données et

l'élaboration d'indicateurs synthétiques à même de restituer les véritables causes des accidents de la circulation, ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Il est à signaler que la 6^{ème} Conférence Internationale de l'IRTAD, organisée au Maroc pour la 1^{ère} fois depuis l'adhésion du CNPAC à l'IRTAD en 2015, a connu la participation de plus de 250 experts nationaux et internationaux appartenant à 50 pays à travers le monde. Des académiciens, professionnels et acteurs institutionnels ont fait le déplacement à Marrakech pour discuter et échanger autour des thématiques d'intérêt commun, telles que le besoin en données fiables et disponibles, le recueil des données d'accidents, le système de données, le mesurage des indicateurs comportementaux des usagers de la route, l'analyse des facteurs d'accident et de risque, les outils d'analyse et les systèmes d'évaluation.

Il est à préciser également que cette conférence s'inscrit parfaitement dans les conclusions et recommandations de la note du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur « l'amélioration de la sécurité routière mondiale » du 24 août 2017 suite à la tenue de la 72^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En marge des travaux de cette conférence internationale, quatre conventions de partenariat dans le domaine de la prévention, de l'éducation et de la sécurité routières ont été signées entre le CNPAC et plusieurs partenaires, notamment la société de Transport RATP DEV de Casablanca, la société Vivo Energy Maroc Shell Licences, la société Continental et Royale Marocaine d'Assurance.

*_*_*